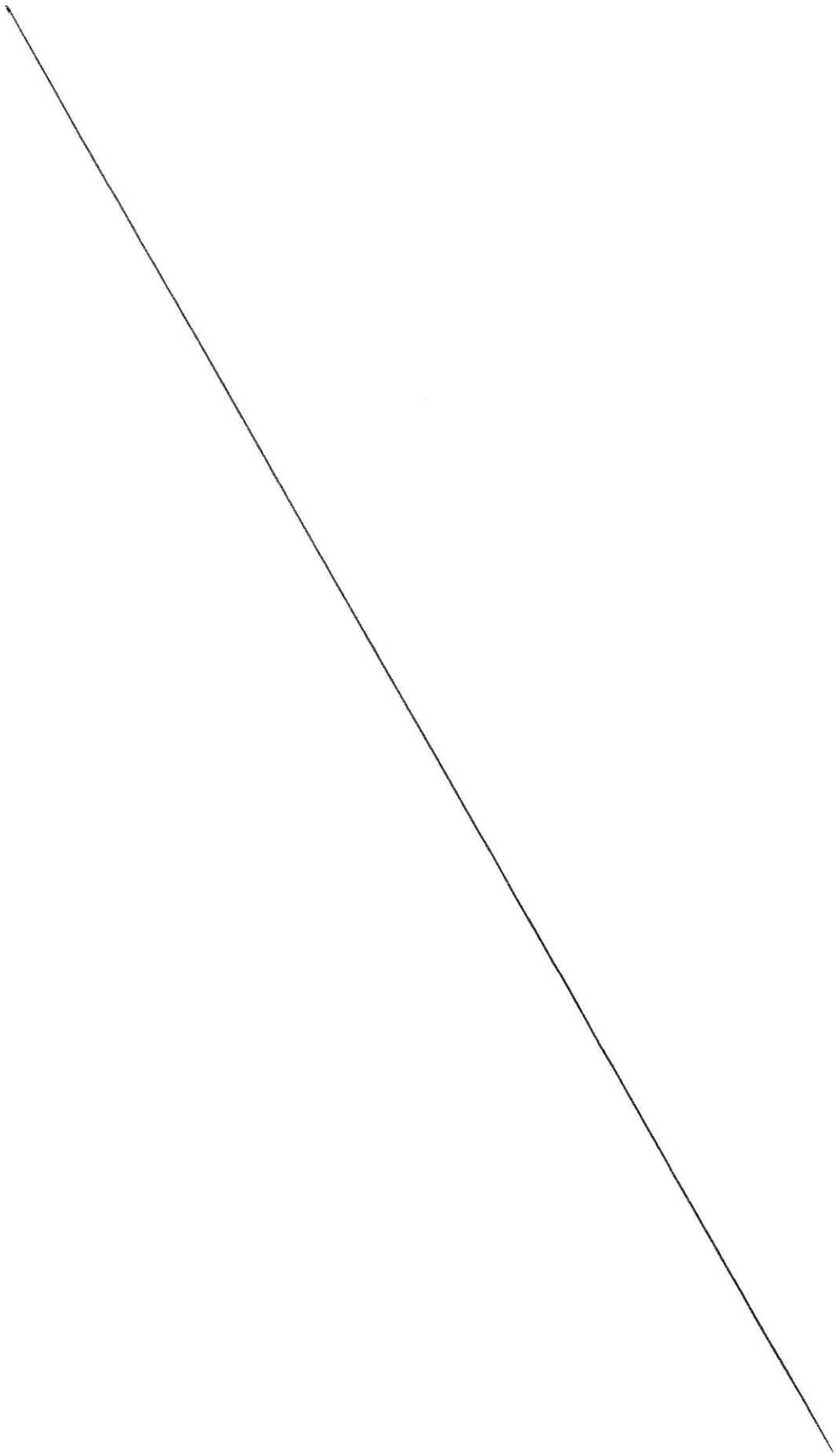


République française
Département SOMME
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
Séance du 12 novembre 2019

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Vote</td> </tr> <tr> <td colspan="2">UNANIMITE</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	30	Qui ont pris part au vote	31	Vote		UNANIMITE		<p>L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à quinze heures, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances.</p> <p>Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le onze octobre deux mille dix-neuf.</p>
Conseillers en exercice	52										
Présents	30										
Qui ont pris part au vote	31										
Vote											
UNANIMITE											
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le :</p> <p style="text-align: center;">2 0 NOV. 2019</p> <p>Et publication le :</p> <p style="text-align: center;">2 0 NOV. 2019</p>	<p>Présents : M. GEST, Mme FOURE, M. MERCUZOT, Mmes HAMADI, RODINGER, MM. HERNANDEZ, DESSEAUX, RENAUX, Mme FINET, MM. DEBART, CANDELA, Mme PINON, M. DE WITASSE-THEZY, Mme BRIAULT, MM. MAGNIER, DEFLESSELLE, Mmes MARCEL, MAILLART, WU, M. WATELAIN, Mme LEMAIRE, MM. LETESSE, FRANCOIS, VILLAIN, LEPERS, BLEYAERT, Mme DE WAZIERS, M STOTER, SIMON, GREVIN.</p> <p>Excusés, absents : MM. FRADCOURT, SAVREUX, RIFFLART, CLAISSE, Mme BOHAIN, MM. JARDE, LORIC, PETIT, DURIEUX, BEAUVARLET, LOGNON, DESFOSSES, LEFEUVRE, LENGLET, BABAUT, GERARD, SOMON, Mmes THIEBAUT, CARPENTIER, MM. DELNEF, DESTOMBES.</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>M. AMARA à Mme MARCEL</p>										
<p>Début de la séance : 15h05 Fin de la séance : 15h27</p>											
<p>Le compte rendu analytique de la séance du 12 novembre 2019 sera affiché le 20 novembre 2019.</p>											
<p>- 15h21 : Arrivée de M. DE WITASSE-THEZY</p>											
<p>Séance présidée par : M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.</p>											



COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
Séance du 12 novembre 2019

DÉLIBÉRATION 2019/

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2019

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'envoi du procès-verbal de la séance du 28 juin 2019 aux membres du comité syndical du pôle métropolitain du Grand Amiénois avant la présente séance,

C'est pourquoi,

Le Conseil Syndical du pôle métropolitain

DÉLIBÈRE

Article unique : Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2019 est adopté.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission

en préfecture en date du 20/11/19 et de sa

publication en date du 20/11/19

C. FINET

J. Hernandez
J. HERNANDEZ

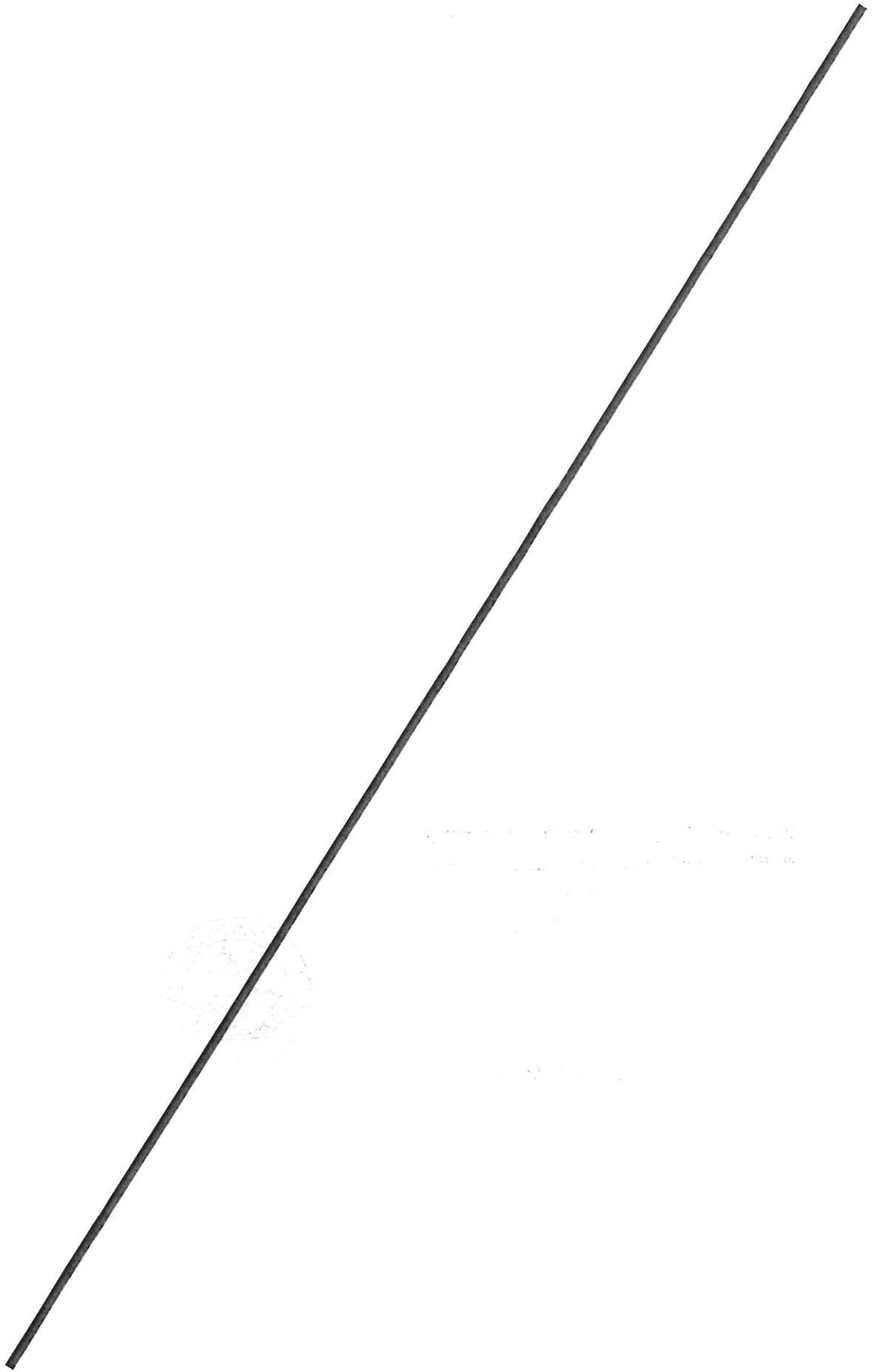


ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Alain Gest
Le Président,
Alain GEST

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS.



Faint, illegible text or markings are present in the lower-right quadrant of the page, appearing as light gray or blue ink.